

PLAN D'ENSEIGNEMENT
De la promotion 2024-2026

Université Transilvaniade Braşov

Programme d'études universitaires de master	ÉTUDES DE LANGUE ET DE CULTURE FRANÇAISES (EN FRANÇAIS)
Domaine fondamental	Sciences humanistes et arts
Domaine d'études universitaires de master	Philologie
Faculté	Lettres
Durée des études	Deux années
Forme d'enseignement :	à fréquence (IF)
Type du programme de master:	professionnel



1. OBJECTIFS DE FORMATION ET COMPÉTENCES

Objectif général de du programme d'études

L'objectif du programme de master est de fournir aux diplômés des compétences et des aptitudes pour une carrière professionnelle et/ou de recherche en philologie. Les professions visées sont les suivantes : traducteur (enseignement supérieur) - code 264306, traducteur - code 254307 et terminologue - code 264310. Ces professions requièrent une sensibilisation aux dimensions culturelles des langues, des compétences en communication écrite et orale, une connaissance approfondie de l'origine, de l'évolution et de la structure des langues. Les diplômés peuvent également travailler comme réviseurs linguistiques, correcteurs d'épreuves, correspondants de presse, chercheurs linguistiques, chercheurs philologiques, interprètes, chargé de mission littéraires /conseiller littéraire ou enseignants de langue et littérature françaises au niveau secondaire.

Les objectifs et le profil des compétences développés en concordance avec les besoins identifiés sur le marché de travail et avec le cadre national des qualifications sont présentés ci-dessous synthétiquement et en détail dans les descriptifs des cours du plan d'enseignement.

Compétences professionnelles et acquis d'apprentissage

Cp.1 Conception et gestion d'activités de formation et de recherche spécifiques aux philologues

A.A.1.1 Le diplômé mène des activités de recherche ou des activités pratiques dans le domaine des compétences linguistiques et littéraire afin de se tenir au courant de l'évolution de la langue en vue de traduire ou d'interpréter au mieux de ses capacités.

A.A.1.2 Le diplômé connaît et consolide les principaux concepts et théories linguistiques, les principales théories et tendances de la culture française et universelle.

A.A.1.3 Le diplômé connaît les aspects les plus importants de la langue française concernant le lexique, la morphologie, la syntaxe, la sémantique de la langue. Le diplômé connaît les aspects les plus importants de la culture et de la civilisation française et francophone.

A.A.1.5 Le diplômé pense de manière synthétique, démontre sa capacité à utiliser des concepts pour créer et comprendre des généralisations et pour les relier à d'autres éléments, événements ou expériences.

A.A.1.6. Le diplômé est capable d'utiliser une large gamme de textes (oraux, écrits, audiovisuels) en français, en reconnaissant les significations implicites.

A.A.1.7 Le diplômé est capable de décrire les principaux phénomènes linguistiques et constructions grammaticales en français.

A.A.1.8. Le diplômé rédige et révise des textes scientifiques, des articles scientifiques et académiques sur différents sujets, en évitant les abus tels que la falsification et le plagiat.

A.A.1.9. Le diplômé applique les modèles méthodologiques et théoriques propres à l'étude de la langue, de la culture, de l'éducation et de la littérature française.

Cp.2 Conception et gestion d'activités spécifiques aux traducteurs

A.A.2.1 Le diplômé relit des textes roumains/étrangers, traduit différents types de textes d'une langue à l'autre, en préservant le sens et les nuances du texte original, sans ajouts/modifications/omissions, en évitant l'expression de sentiments et d'opinions personnels.

A.A.2.2. Le diplômé planifie les étapes de la traduction des documents : il lit attentivement le texte source, en comprend la nature, effectue des recherches pour résoudre les problèmes de traduction, révise, corrige et améliore ses propres traductions ou celles effectuées par des traducteurs humains ou automatiques.

A.A.2.3 Le diplômé interprète bilatéralement selon les normes de qualité de l'interprétation et veille à ce que le message original soit transmis dans son intégralité.

A.A.2.4. Le diplômé effectue des activités de traduction conformément aux principes reconnus d'adéquation et d'inadéquation. Ces principes comprennent l'équité, la transparence et l'impartialité. Il ne laisse pas ses opinions personnelles affecter la qualité de la traduction ou de l'interprétation.

A.A.2.5. Le diplômé maîtrise les règles linguistiques dans sa langue maternelle et dans les langues étrangères étudiées. Il connaît les normes et les règles applicables et identifie les expressions et les mots appropriés à utiliser.

A.A.2.6. Le diplômé planifie des mesures pour faciliter l'interaction positive entre des organisations internationales, des groupes ou des individus de cultures différentes afin de favoriser leur intégration au sein d'une communauté.

A.A.2.7. Le diplômé met à jour ses compétences linguistiques, les recherche ou les pratiques pour se tenir au courant des évolutions de la langue afin de traduire ou d'interpréter au mieux de ses capacités.

Compétences transversales et acquis de l'apprentissage

Ct1.Communication et coopération dans des contextes professionnels

A.A.1.1 Le diplômé travaille, planifie des activités, de manière indépendante et en équipe, dans des environnements multiculturels et interdisciplinaires.

A.A.1.2. Le diplômé a la capacité de travailler de manière autonome et responsable dans un environnement professionnel ou de recherche, en atteignant un ensemble d'objectifs prédéterminés.

A.A.1.3. Le diplômé produit, analyse et évalue de manière critique des données scientifiques issues de méthodes de recherche qualitatives et quantitatives et les diffuse dans des environnements professionnels.

A.A.1.4 Le diplômé est capable de faire des présentations et des communications publiques dans une langue de diffusion internationale, afin de promouvoir les connaissances et les valeurs professionnelles.

A.A.1.5. Le diplômé est capable d'utiliser efficacement les connaissances des technologies de l'information pour la documentation/communication de l'information.

Ct 2. Développement et gestion de carrière

A.A.2.1. Le diplômé identifie et explore les possibilités de développement professionnel continu.

A.A.2.2. Le diplômé établit des jalons de développement de carrière et agit pour les atteindre.

A.A.2.3. le diplômé s'auto-évalue et réfléchit à sa propre carrière, en identifiant des stratégies pour s'adapter et surmonter les difficultés professionnelles.

A.A.2.4. Le diplômé dispose de stratégies pour réguler et contrôler le stress professionnel et personnel.

A.A.2.5. le diplômé remplit les devoirs de la profession de linguiste/philologue avec responsabilité, en respectant l'éthique et la déontologie professionnelles.

2. STRUCRURE PAR SEMAINES DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Nombre de semestres : 4 semestres.

Nombre de crédits par semestre : 30 crédits

Nombre d'heures d'activités didactiques/semaine :

14 h – sem. I

14 h – sem. II

14 h – sem. III

Nombre de semaines : 54

	Activités didactiques		Session d'examens			Vacances		
	1er semestre	IIème semestre	D'hiver	D'été	Rattrapages	D'hiver	De printemps	D'été
Ière année	14	14	3	4	2	3	1	11
IIème année	14	12	3	2	2	3	1	-

Le stage est effectué au cours du quatrième semestre.

3. ASSURANCE DE L'ASSOUPPLISSEMENT DE LA FORMATION. CONDITIONNEMENTS

L'assouplissement du programme d'études est assuré par les unités d'enseignement (UE) optionnelles et les unités d'enseignement facultatives. Les unités d'enseignement optionnelles sont proposées pour les semestre 2-4, par des paquets des unités d'enseignement de spécialité.

4. CONDITIONS D'INSCRIPTION DANS L'ANNÉE D'ÉTUDES SUPÉRIEURE. CONDITIONS DE RÉUSSITE D'UNE ANNÉE D'ÉTUDES.

L'inscription dans l'année suivante est conditionnée par le respect des conditions de réussite contenues dans le Règlement concernant l'activité professionnelle des étudiants.

5. CONDITIONS DE FRÉQUENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT FACULTATIVES

Le présent plan d'enseignement comprend, en plus des unités d'enseignement obligatoires et en libre choix (optionnelles), des unités d'enseignement facultatives.

6. EXIGENCES POUR OBTENIR LE DIPLÔME DE MASTER

Les conditions de soutenance du mémoire de master de fin d'études sont présentées dans la Méthodologie de fin d'études approuvée par le Senat de l'Université. Conformément à cette méthodologie, la présence à cet examen de fin d'études de master est conditionnée par la réussite de toutes les unités d'enseignement prévues dans le plan d'enseignement.

Examen mémoire de master

- 1 Période de l'élaboration du mémoire de master : pendant le troisième et le quatrième semestre ;
- 2 Période de finalisation du mémoire de master : les dernières trois semaines de l'année terminale ;
3. Période de soutenance du mémoire de master : Juin -juillet 2006/ février 2007
4. Nombre de crédits pour la soutenance du mémoire de master : 10 crédits .

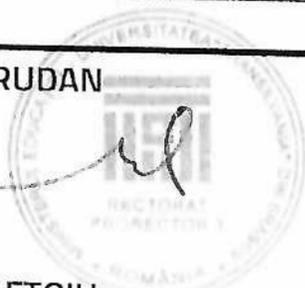
Aprobat în şedinţa
Senatului Universităţii Transilvania
din Braşov din data de
30 Septembrie 2024

I - ère ANNÉE

No.	Unités d'enseignement obligatoires	Type*	Premier semestre						Deuxième semestre						
			C	S	L	P	Vér.	Créd.	C	S	L	P	Vér.	Créd.	
1.	Dynamique du français contemporain	DS	1	1			E	5							
2.	Initiation à la recherche. Éthique et intégrité académique	DS				2	C	4							
3.	Linguistique de corpus	DAP	1	1			E	5							
4.	Anthropologie culturelle	DS	1	1			E	4							
5.	Structures et modèles linguistiques du français	DCA	1	1			E	4							
6.	L'enseignement du FLE	DS				2	C	4							
7.	Littérature-monde en français	DAP	1	1			C	4							
1.	Littérature et écologie	DS							1	1			E	5	
2.	Nouveaux concepts dans la théorie de la traduction	DAP							1	1			E	4	
3.	Politiques linguistiques dans l'espace francophone	DS							1	1			E	5	
4.	Théories du discours argumentatif	DCA							1	1			E	4	
Total heures des unités d'enseignement obligatoires			5	5		4	4E 3C	30	4	4			4E	18	
			14						8						

No.	Unités d'enseignement optionnels	Tip	Premier semestre						Deuxième semestre					
			C	S	L	P	Ver.	Créd.	C	S	L	P	Vér.	Créd.
On choisit une unité d'enseignement de chaque paquet :														
Paquet optionnel 1														
5.	Les néologismes dans la langue	DCA							1	1			C	4
	Sociolinguistique													
Paquet optionnel 2														
6.	Traduction audio-visuelle	DCA							1	1			C	4
	Traduction assistée par l'ordinateur													
Paquet optionnel 3														
7.	La culture française à l'époque du numérique	DCA							1	1			C	4
	Télévision, média et société													
Total heures des unités d'enseignement optionnelles									3	3				
Total										6			3C	12
										14			7	30

Prof. dr. ing. Ioan Vasile ABRUDAN
Président de l'Université



Maître de conférence dr. Adrian LĂCĂTUŞ
Doyen

Prof. dr. RăzvanGeorgian SĂFTOIU
Directeur du département LTA

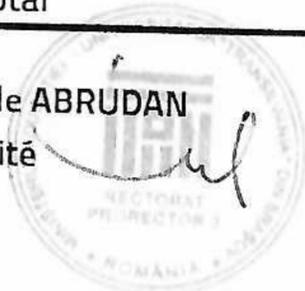
Maître de conférences dr. GeorgianaMihaela BURBEA
Coordinatrice programme d'études

II - ème ANNÉE

No.	Unités d'enseignement obligatoires	Type*	Semestre III						Semestre IV						
			C	S	L	P	Vér.	Créd.	C	S	L	P	Vér.	Créd.	
1.	Linguistique cognitive	DCA	2	1			E	5							
2.	Études littéraires cognitives	DS	2	1			E	5							
3.	Stage pour la rédaction du mémoire de master	PLD										3	C	10	
1.	Atelier de linguistique appliquée	DS										6	C	10	
2.	Atelier de rédaction des textes	DS										6	C	10	
Total heures des unités d'enseignement obligatoires			4	2			2E	10				15	3C	30	
			6						15						

No.	Unités d'enseignement optionnelles	Tip	Semestre III						Semestre IV					
			C	S	L	P	Vér.	Créd.	C	S	L	P	Ver.	Créd.
On choisit une unité d'enseignement de chaque paquet :														
Paquet optionnel 1														
3.	Communication linguistique dans les nouveaux média	DCA	1	1			C	5						
	Communication institutionnelle													
Paquet optionnel 2														
4.	Études de terminologie	DCA	1	1			C	5						
	Edition de textes													
Paquet optionnel 3														
5.	Traduction à vue	DCA	1	1			C	5						
	Traduction consécutive													
Paquet optionnel 4														
6.	L'Esthétique et les affects	DCA	1	1			C	5						
	Narrations visuelles dans la culture contemporaine													
Total heures des unités d'enseignement optionnelles par semaine			4	4			4C	20						
Total			8						15					
			14			30			15			30		

Prof. dr. ing. Ioan Vasile ABRUDAN
Président de l'Université



Maître de conférence dr. Adrian LĂCĂTUŞ
Doyen

Prof. dr. RăzvanGeorgian SĂFTOIU
Directeur du département LTA

Maître de conférences dr. GeorgianaMihaela BURBEA
Coordinatrice programme d'études

BILAN GÉNÉRAL I

No.	Unités d'enseignement	No. d'heures		Total		No. de crédits	
		lère année	Ilème année	heures	%	lère année	Ilème année
1	Obligatoires	308	264	572	74,48	30	40
2	Optionnelles	84	112	196	25,52	18	20
TOTAL		768					
3	Facultatives						

BILAN GÉNÉRAL II

No.	Unités d'enseignement	No d'heures		Total		No de crédits	
		lère année	Ilème année	heures	%	lère année	Ilème année
1	Unités d'enseignement intégralement / partiellement assistées	392	376	768	95,31	60	50
2	Stage de spécialité		36	36	4,69		10
3	Stage pour l'élaboration du mémoire de master						
TOTAL		804		100		120	

Prof. dr. ing. Ioan Vasile ABRUDAN
Président de l'Université



Maître de conférence dr. Adrian LĂCĂTUŞ
Doyen

Prof. dr. RăzvanGeorgian SĂFTOIU
Directeur du département LTA

Maître de conférences dr. GeorgianaMihaela BURBEA
Coordnatrice programme d'études